

La CAPN de ce jour s'est réunie en audioconférence ; à situation exceptionnelle mesures exceptionnelles ; dans ce contexte inédit pour notre nation.

Nos premières pensées et nos premiers remerciements s'adressent depuis quelques semaines aux professionnels de santé des centres hospitaliers et de la prise en charge de ville, qui gèrent cette crise sanitaire en première ligne.

Nous ne devons pas oublier tous les professionnels qui œuvrent auprès des personnes vulnérables, et nous tenons à communiquer notre soutien à tous les directeurs et toutes les directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans cette période difficile.

Tous ces professionnels de la santé et des prises en charge au long court ne comptent pas leurs heures et leurs efforts, tout en faisant preuve d'inventivité en raison de la pénurie de matériel : utilisation des kits visiteurs cuisine, approvisionnement de masques et de gels auprès des professions paramédicales de ville, fabrication de masques par des couturières...

Les directeurs gèrent la crise, essaient de maintenir un fonctionnement normal et n'arrivent pas à boucler leur travail de gestionnaire.

Malheureusement, nous avons fait le constat que de nombreux collègues se sont sentis bien seuls face à cette épidémie, face au silence de certaines autorités, au manque de repérage des besoins des établissements sociaux et médico-sociaux et de la réalité du terrain.

La psychose s'installe dans les établissements accueillant les personnes âgées. Le plan bleu est déclenché dans les régions les plus touchées. Les médecins coordonnateurs n'ont pas tous le même positionnement, les professionnels commencent à s'absenter, la qualité de la prise en charge est impactée.

Des questions éthiques se posent tous les jours : liberté d'aller et venir et mesures préventives pourtant nécessaires, absence de prise en charge des résidents d'EHPAD dans certains services hospitaliers déjà engorgés, laissant le désœuvrement d'installer.

Dans le secteur du handicap, les établissements doivent adapter les modes de prise en charge, maintien au domicile, soutien aux aidants, suspension des visites, fermeture des externats, adaptation des capacités d'accueil des internats, en fonction des contextes pluriels.

Les établissements d'hébergement ont par ailleurs, déployé divers outils de communication pour limiter les effets ravageurs de l'isolement imposé par les mesures nécessaires d'interdiction des visites.

Beaucoup de collègues redoutent l'arrivée dans leurs établissements, en l'absence de dispositif suffisamment encadré, de patients atteints du virus, pour désengorger les établissements de santé.

La situation est différente mais tout aussi difficile dans les établissements du secteur de la protection de l'enfance : le manque d'effectifs, l'absence du maintien de la scolarisation des enfants protégés, la problématique de la garde d'enfants pour les professionnels, le maintien de la qualité de la prise en charge en collectivité voire la promiscuité, la gestion des situations de violences entre enfants protégés ...

Nous établissons depuis plusieurs années le constat du manque de moyens dans le secteur sanitaire, social et médico-social ; cette crise en donne une lisibilité publique. Il y a peu, rappelons-le, les différents personnels soignants, considérés aujourd'hui comme des héros, faisaient grève et état de leurs revendications.

Que les pouvoirs publics en soient assurés, malgré les maigres moyens les directeurs et leurs équipes font de leur mieux pour assurer la continuité de l'accompagnement et des soins.

Nous réitérons notre soutien à toutes celles et ceux qui font face à cette crise sanitaire sans précédent, aux difficultés, au manque de moyens et qui mettent tout en œuvre pour protéger les populations en établissement et à domicile.